

Contrôle URSSAF

Formalités, risques & contestations

Description de la formation

Cette formation vous apporte les connaissances et les compétences indispensables pour accompagner efficacement vos clients ou votre entreprise face à un contrôle URSSAF. Du déroulement de l'investigation aux voies de recours, vous découvrirez comment sécuriser les pratiques en amont et réagir face aux redressements. À travers l'analyse des vices de forme et des motifs récurrents de redressement, vous maîtriserez la procédure contradictoire pour défendre au mieux les intérêts du cotisant.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre procédural et les formalités substantielles du contrôle (avis, charte, lettre d'observations).
- Comprendre les pouvoirs d'investigation des agents et les droits du cotisant (accès documents, audition, échantillonnage).
- Identifier les vices de forme pouvant entraîner la nullité de la procédure ou du redressement.
- Gérer la phase contentieuse : respecter les délais et saisir les bonnes instances (CRA, Tribunal Judiciaire).
- Anticiper les principaux risques de redressement (frais professionnels, avantages en nature, protection sociale).

Moyens pédagogiques et techniques

- **Modalité** : Formation réalisée en distanciel. Disposer d'une webcam, d'un micro et d'une connexion internet haut débit.
- **Méthode** : La formation se déroule entre théorie et application pratique. La formatrice partage des cas concrets, lance des discussions entre les stagiaires et accompagne les réalisations.
- **Support de formation** : Une synthèse de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Inscription & contact

Gabriel Sapoun : gabriel@dokia.fr
Tel : 06 65 9 38 59

Durée 1/2 jour (3.5 heures)

Nombre de participants Entre 2 (minimum) et 12 (maximum) participants.

Public visé

Collaborateur.rice ou associé.e d'un cabinet d'expertise comptable ou de conseil RH.

Prérequis

Connaissances de base en droit social.

Accessibilité

Accessible pour les personnes en situation de handicap et aménagement possible en fonction du type de handicap (prévenir avant le début de la formation).

Modalités et délais d'accès

- Vous répondrez à un questionnaire qui nous permettra de définir comment satisfaire au mieux vos besoins et attentes.
- Après signature de la convention, vous obtiendrez le détail du calendrier de formation.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Des exercices sont proposés au cours de la formation dans un objectif d'autoévaluation du stagiaire
- Le stagiaire participera à une évaluation de clôture de la formation, via un QCM
- Une attestation de formation ainsi qu'un certificat de réalisation seront délivrés au stagiaire en fin de formation.

Formatrice

Jennifer Darmaillacq, Juriste en droit social et Directrice des Ressources Humaines, possède 10 années d'expérience en accompagnement RH et juridique, audit et formation. Jennifer Darmaillacq est titulaire d'un Master I – Droit social et d'un Master II – Droit de la protection sociale d'entreprise (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Tarif de la formation

350 € HT - formation individuelle



CONTENU DE LA FORMATION

Le Contrôle URSSAF : Formalités, Risques et Contestation

1. Le formalisme du contrôle URSSAF : garantir les droits de la défense

- **L'avis de contrôle** : mentions obligatoires, délais et exceptions (travail dissimulé)
- **La lettre d'observations** : signature des agents, motivation des chefs de redressement et mention des voies de recours
- **La période contradictoire** : le délai de réponse de 30 jours (prorogeable) et l'obligation de réponse motivée de l'inspecteur

2. Le déroulement de l'investigation : pouvoirs et limites

- **Les modalités** : contrôle sur pièces vs contrôle sur place
- **Les pouvoirs de l'agent** : droit d'accès aux documents, au matériel informatique et audition des salariés
- **L'échantillonnage et l'extrapolation** : les 4 phases impératives et le droit d'opposition de l'employeur
- Incidence en matière de paie et de cotisations

3. Les voies de contestation et la procédure contentieuse

- **La mise en demeure** : nature, contenu obligatoire et conséquences de l'annulation
- **La Commission de Recours Amiable (CRA)** : saisine obligatoire, délais et contenu de la réclamation
- **Le Tribunal Judiciaire (Pôle social)** : procédure et pouvoirs du juge

4. Stratégies de défense et moyens de nullité

- **Les vices de forme majeurs** : irrégularités de l'avis, de la lettre d'observations ou violation du contradictoire
- **L'opposabilité d'un contrôle antérieur** : conditions de l'accord tacite
- **Le rescrit social** : sécuriser ses pratiques en amont (procédure et opposabilité)

5. Panorama des redressements récurrents (Focus technique)

- **Frais professionnels** : justificatifs, limites d'exonération et télétravail
- **Avantages en nature** : véhicules, cadeaux et bons d'achat
- **Protection sociale complémentaire** : caractère collectif et obligatoire, formalisme de la DUE
- **Prime de Partage de la Valeur (PPV)** : critère de non-substitution

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les participants